
Programme de Formation

CQP RUESRC Bloc n°2/3 - Pilotage de l'activité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite

Organisation

Durée : 91 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

- Exploitants et enseignants de la conduite et de la sécurité routière
- Personnels administratifs et commerciaux
- Demandeurs d'emploi
- Personnes désireuses de valider le CQP « RUESRC »



Objectifs pédagogiques

Le **CQP RUESRC** (Certificat de Qualification Professionnelle Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite) permet d'acquérir les compétences nécessaires au métier de « Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite ».

*Attention, vous êtes actuellement sur la page d'information du **bloc n°2/3** du CQP. La formation peut-être achetée par bloc ou dans son intégralité.*



Description

Code RNCP : 35279
Date d'échéance d'enregistrement : 10/02/2026
Taux de satisfaction : 4.7/5

BLOC 2 : Pilotage de l'activité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite

UC1 - Elaborer le budget prévisionnel d'une ou plusieurs école(s) de conduite

UC2 - Suivre le budget d'une ou plusieurs école(s) de conduite

UC3 - Etablir les tableaux de bord pour suivre l'activité commerciale d'une ou plusieurs école(s) de conduite

UC4 - Construire un plan d'actions correctives pour suivre l'activité commerciale d'une ou plusieurs école(s) de conduite

UC5 - Organiser le travail au sein des équipes d'une ou plusieurs école(s) de conduite

UC6 - Suivre l'activité des collaborateurs pour identifier les écarts entre objectifs réels/fixés

UC7 - Appliquer et faire appliquer la législation dans les prestations commerciales d'une ou plusieurs école(s) de conduite

UC8 - Faire appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et de protection de l'environnement

UC9 - Développer une méthode de réponse aux appels d'offres



Prérequis

- Être titulaire du TP ECSR ou du BEPECASER



- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité
- Faire preuve d'au minimum une année d'expérience en tant qu'enseignant de la conduite automobile ou enseignant de la sécurité routière et de la conduite automobile

OU

- Avoir exercé une activité salariée en auto-école d'au moins 1 an dans les 5 dernières années

ET

- Rédiger un dossier détaillant son projet d'exploitation d'une école de conduite en tenant compte des conditions réglementaires d'ouverture.
- Obtenir la validation par l'ANFA



Modalités pédagogiques

Nous adoptons une **pédagogie active et inversée**, alternant apports pratiques et théoriques. La progression est soutenue par des **contrôles de connaissances en continu**, des études de cas et des mises en situation collectives. Voici certains exercices pouvant être réalisés lors de la formation :

- Méthode active
- Ateliers en groupes restreints
- Exercices et étude de cas
- Mises en situation
- Jeux de rôle



Moyens et supports pédagogiques

Les sessions de travail en **présentiel** se déroulent dans nos locaux avec :

- Salles de formation équipées de tableaux et matériel vidéo-projection
- Diffusion de contenus multimédia
- Supports pédagogiques
- Centre de ressources et exercices pédagogiques
- Documentation professionnelle
- Textes réglementaires

Les sessions en **distanciel** se déroulent en direct sur la plateforme Dendreo Live, avec des activités interactives sur Wooclap (quiz, sondages, nuages de mots), du travail en petits groupes, des exercices collaboratifs ainsi que des supports numériques et documents partagés.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation certificative des 24 Unités de Compétences relatives aux 3 Blocs de Compétence constituant le CQP RUESRC et entretien de narration d'activité devant un jury paritaire final
- Feuilles d'émargement
- Évaluations formatives
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »